


<p><b>BULLETIN DE LA QUALITE DE L'AIR</b></p> <p>CELLULE INTERREGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT (CELINE)  <i>Informing you on ambient air quality in the Belgian Regions</i>  Rue Gaucheret 92-94, 1030 Bruxelles  tel: 02/227.57.02  Site internet : <a href="https://www.irceline.be">https://www.irceline.be</a></p>	
--	--

**Samedi 11 février 2023, 13h00**

**BULLETIN D'INFORMATION PARTICULES FINES : FIN DE LA PHASE D'INFORMATION**

Les concentrations de particules fines sont descendues en-dessous du seuil d'information.

**SITUATION ACTUELLE**

Les concentrations moyennes de particules fines (PM<sub>2.5</sub> et PM<sub>10</sub>) sur 24 heures sont descendues sous les seuils d'information. A 12 heures, les concentrations moyennes de PM<sub>2.5</sub> sur 24 heures étaient de 24 µg/m<sup>3</sup> en Flandre, 26 µg/m<sup>3</sup> en Wallonie et 21 µg/m<sup>3</sup> à Bruxelles. Les concentrations moyennes de PM<sub>10</sub> sur 24 heures étaient de 33 µg/m<sup>3</sup> en Flandre et en Wallonie et 28 µg/m<sup>3</sup> à Bruxelles.

Les PM<sub>2.5</sub> regroupent toutes les particules dont le diamètre est inférieur à 2,5 micromètres. Les PM<sub>10</sub> regroupent toutes les particules dont le diamètre est inférieur à 10 micromètres. 35 µg/m<sup>3</sup> (PM<sub>2.5</sub>) et 50 µg/m<sup>3</sup> (PM<sub>10</sub>) sont les seuils à partir desquels la population doit être informée en Belgique.

**Les concentrations de particules fines en moyenne sur les dernières 24h se situent sous les seuils d'information. La phase d'information qui était en vigueur en Flandre depuis le vendredi 10 février 2023 est désactivée.**

**SITUATION POUR AUJOURD'HUI ET LES PROCHAINS JOURS**

Aujourd'hui, les concentrations en particules fines sont descendues sous les seuils d'information. Néanmoins, les prochains jours seront défavorables à la dispersion des polluants dans l'air (peu de vent). Il n'est pas exclu que le seuil d'information soit à nouveau dépassé. Si cela devait être le cas, un nouveau bulletin sera envoyé.

## PERSONNES DE CONTACT

### **En Flandre:**

- Vlaamse Milieumaatschappij (VMM): contact presse : [pers@vmm.be](mailto:pers@vmm.be), 053/72.62.22.  
<https://www.vmm.be>

### **À Bruxelles:**

- Consultez le pollumètre, mis à jour toutes les heures :  
<http://www.qualitedelair.brussels>
- Pour toute info sur l'environnement, Service Info-Environnement :  
[info@environnement.brussels](mailto:info@environnement.brussels) ou 02/775.75.75
- Bruxelles-Environnement : Service presse: [presse@environnement.brussels](mailto:presse@environnement.brussels) –  
0490/52.37.89
- Cabinet du Ministre A. Maron : Simon Vandamme (porte-parole) : GSM :  
0479/66.03.23 email : [svandamme@gov.brussels](mailto:svandamme@gov.brussels)

### **En Wallonie:**

- Cabine de la Ministre Céline Tellier : Estelle Toscanucci – GSM 0479/88 40 41
- Email : [estelle.toscanucci@gov.wallonie.be](mailto:estelle.toscanucci@gov.wallonie.be)
- <https://www.awac.be/>

### **CELINE:**

- FR : M. Philippe Maetz tél. : 02/227.56.78 ou 02/227.57.02 – GSM : 0473/84.35.15
- NL : M. Frans Fierens tel. : 02/227.56.71 – GSM: 0494/62.91.40
- <https://www.irceline.be> (aussi pour inscription à la liste de diffusion par e-mail)